

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Exercice 2022

Document établi selon le décret et l'arrêté ministériels du 02/05/07

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence

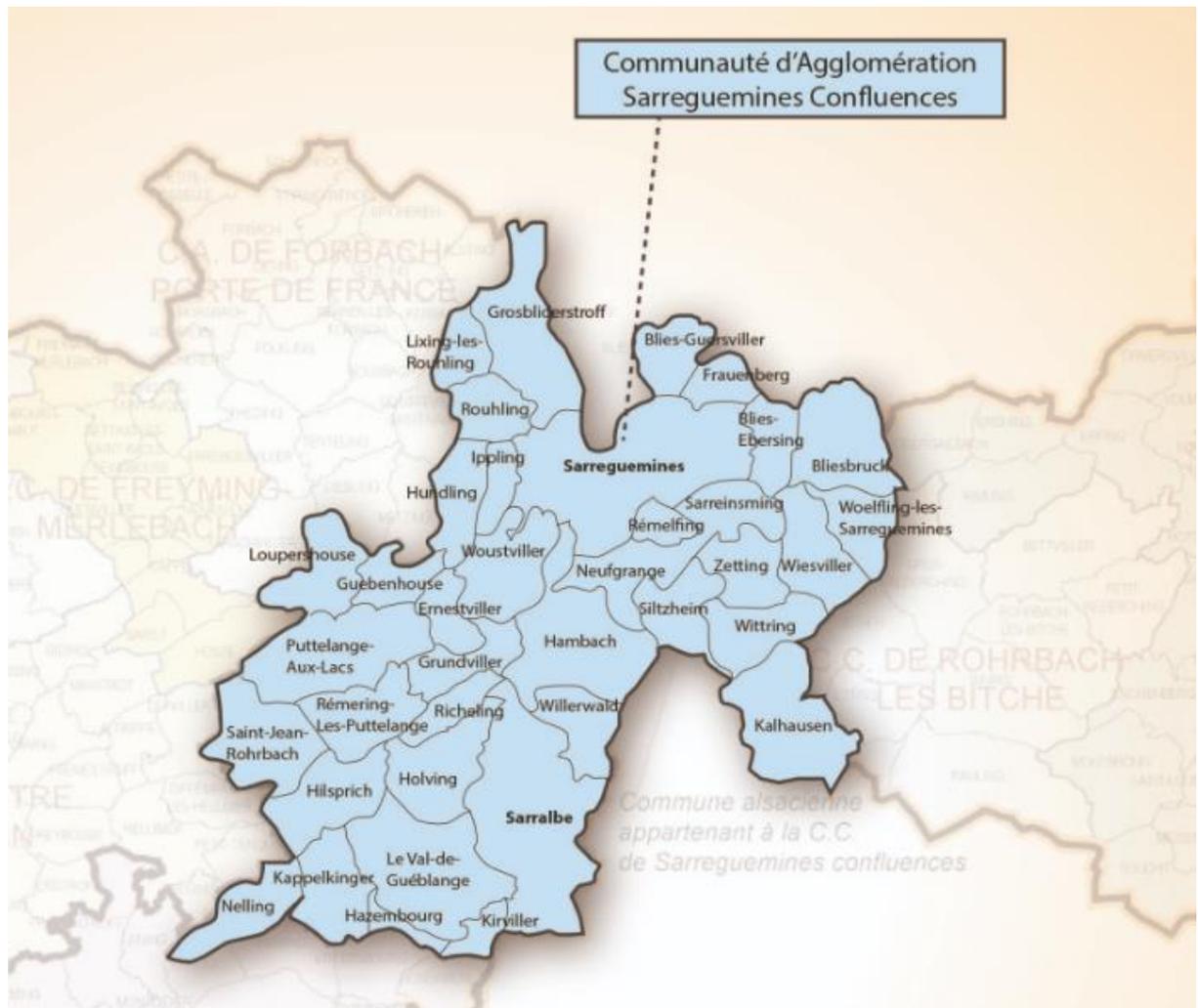


SOMMAIRE

Chapitre 1. SERVICE EAU POTABLE	3
1.1. Territoire 1 : CASC – SIE DE LA BLIES	4
1.2. Territoire 2 : ROUHLING	4
1.2.1. Présentation générale du service	4
1.2.2. Indicateurs techniques.....	6
1.2.3. Indicateurs financiers.....	9
1.2.4. Les indicateurs de performance	11
1.3. Territoire 3 : GROSBLIEDERSTROFF	13
1.3.1. Présentation générale du service	13
1.3.2. Indicateurs techniques.....	14
1.3.3. Indicateurs financiers.....	17
1.3.4. Les indicateurs de performance	19
1.4. Territoire 4 : SIE DE SARREINSMING REMELFING	21
1.4.1. Présentation générale du service	21
1.4.2. Indicateurs techniques.....	22
1.4.3. Indicateurs financiers.....	25
1.4.4. Les indicateurs de performance	27
1.5. Territoire 5 : SARREGUEMINES.....	29
1.5.1. Présentation générale du service	29
1.5.2. Indicateurs techniques.....	31
1.5.3. Indicateurs financiers.....	35
1.5.4. Les indicateurs de performance	37
1.6. Territoire 6 : Syndicat Mixte des Eaux de la région de SARRALBE	39
1.6.1. Présentation générale du service	39
1.7. Fin de contrat des délégations de service public Eau Potable 31/12/2023	49
1.8. Le bilan énergétique du patrimoine	49
1.9. Le budget annexe eau potable.....	52
ANNEXE 1 : Note d’information de l’Agence de l’Eau Rhin Meuse.....	54

Chapitre 1. SERVICE EAU POTABLE

Carte de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences



Les territoires d'eau potable correspondant aux contrats de Délégation du Service Public de l'eau potable sont les suivants :

Territoire 1 : ex Syndicat des Eaux de La Blies : Blies-Ebersing, Blies-Guersviller, Frauenberg, une partie de Sarreguemines

Territoire 2 : Rouhling

Territoire 3 : Grosblierstroff (distribution)

Territoire 4 : Sarreinsming et Rémelfing

Territoire 5 : Sarreguemines, l'ancien territoire du SIE de la Blies et les anciennes régies intégrées au contrat de Sarreguemines : Bliesbruck, Lixing-lès-Rouhling, Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines, Zetting, Grosblierstroff (production).

Territoire 6 : ex Syndicat mixte des Eaux de la région de Sarralbe : 21 communes

Le périmètre contractuel a été modifié au 01/01/2020 avec l'intégration des ex Syndicats de Zetting et de Grosbiederstroff (syndicat de production), des communes de Bliesbruck et de Lixing lès Rouhling qui étaient précédemment en régie.

Fin des contrats de DSP au 31/12/2023

Jusqu'au 31 décembre 2023, le service d'eau potable est exploité en délégation de service public par VEOLIA à travers cinq contrats de délégation de service public : Sarreguemines et anciennement Blies et régies, SMERS Sarralbe, Rouhling, Grosbiederstroff et ex SE Sarreinsming-Remelfing.

Par délibération du 19 mai 2022, après avis favorable de la commission consultative des services publics locaux et du comité technique, le conseil communautaire a décidé :

- d'approuver le principe du recours à une Délégation de Service Public pour la gestion du service public de l'eau potable sur le territoire de la Communauté d'Agglomération ;
- de lancer la procédure de passation pour un **seul contrat de délégation de service public** sur l'ensemble de son périmètre pour une durée de **douze ans à compter du 1er janvier 2024**.

La procédure a été lancée le 6 juillet 2022 par un avis d'appel public à la concurrence.

Après examen des offres et négociation des candidats, le Conseil Communautaire a décidé de retenir la société SAUR pour le nouveau contrat à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 12 ans.

Présentation du Rapport annuel :

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1.1. Territoire 1 : CASC – SIE DE LA BLIES

sans objet. Intégration de l'ex Syndicat des Eaux de la Blies dans le contrat de Sarreguemines à compter du 01/01/2021.

1.2. Territoire 2 : ROUHLING

1.2.1. Présentation générale du service

▪ Périmètre et nature du service assuré

Territoire 2 : Rouhling

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 1 008 abonnés soit environ 2 057 habitants.

▪ Mode de gestion du service

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1er janvier 2007 prenant fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2021	2022	Evolution (%)
Nombre de clients	1 017	1 008	-0,8%
Volumes facturés (hors vente en gros)	82 850	84 525	2,0%
Volume moyen facturé (m3/client)	81,46	83,85	2,9%

Sur l'année 2022, la consommation d'eau potable est en légère hausse alors que le nombre de clients diminue très légèrement.

▪ **Les ressources en eau**

Achat d'eau au Syndicat de Production d'Eau Potable de GROSBLIEDERSTROFF repris par la CASC au 1^{er} janvier 2020.

	2021	2022	Evolution (%)
Forages de Grosbliederstroff	92 611	99 146	-7,1%

▪ **Le réseau de distribution**

Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 1 réservoir qui assure l'approvisionnement de la collectivité. Sa capacité est de 450 m³ :

Nom	Capacité (en m³)
Réservoir sur tour	450
Total	450

Le réseau et les branchements

	2021	2022	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	11,65	11,69	0,3%
Nombre de branchements (y compris hors service)	500	500	0%

1.2.2. Indicateurs techniques

▪ **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

	2021	2022	Evolution (%)
Volumes produits	-	-	-
Volumes importés	92 611	99 146	7,1 %
Volumes exportés	-	-	-
Total volumes mis en distribution	92 611	99 146	7,1 %

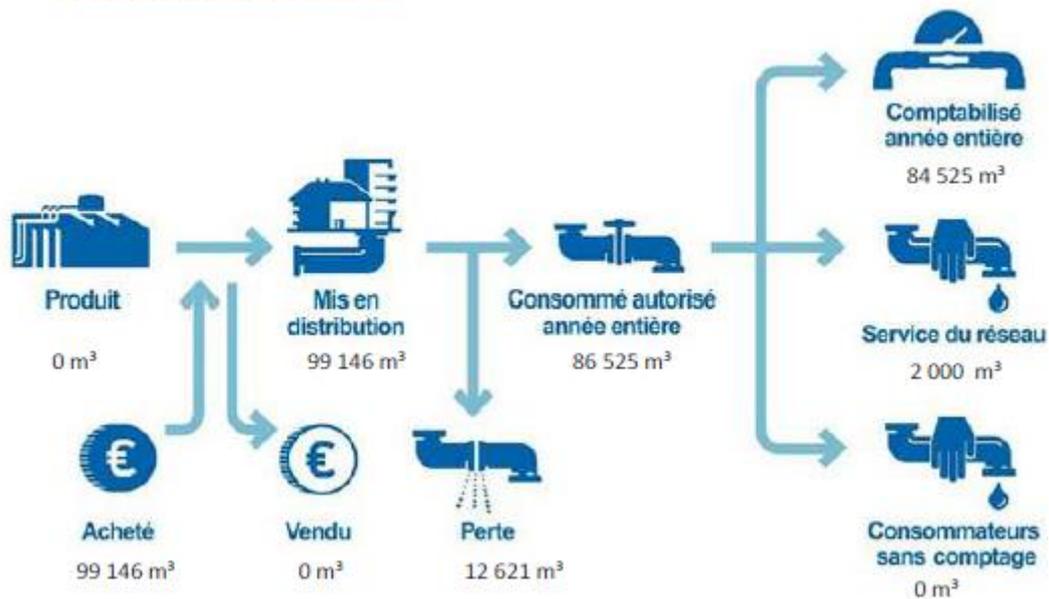
▪ **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau diminue de 4,7% en 2022 avec 87,3% de rendement.

(365j)	2021	2022	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	92 611	99 146	7,1%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)	82 850	84 525	2,0%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage)	84 850	86 525	2,0%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	19,95	20,28	-1,7%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	2,30	3,43	-54,8%
Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	1,82	2,96	62,6%
Rendement Grenelle (=Vconsommés autorisé + Vvendu en gros]/[Vproduit + Vimporté])	91,6%	87,3%	-4,7%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	69%	69,06%	0%
Volumes pertes	7 761	12 621	62,6%

→ Synthèse des flux de volumes



- **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2022, 280 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS et le délégataire 2022
Distribution	280
Total	280

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	5	2
Nombre de prélèvements non conformes	0	1
Taux de conformité	100%	50%

L'eau distribuée en 2022 présente 100% de conformité au niveau des paramètres bactériologiques, et 50% de conformité au niveau des paramètres physico-chimiques.

La non-conformité physico-chimique concerne un prélèvement datant du 02/03/2022, l'analyse de contrôle n'a pas confirmé la présence de plomb.

- **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2021	2022	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	9	18	100,0%
<i>dont sur branchement</i>	4	4	0,0%
<i>dont sur canalisation</i>	0	0	0,0%
<i>dont sur équipement</i>	0	0	0,0%
<i>dont sur compteur</i>	5	14	180,0%

Nettoyage des réservoirs

Il est indiqué dans le RAD 2022 que l'opération de nettoyage du réservoir de Rouhling a été reportée au 24/01/2023 suite aux intempéries.

- **Les opérations de renouvellement**

Renouvellement des équipements électromécaniques

2 branchements ont été renouvelés en 2022.

Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2021	2022	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	192	52	-72,9%

Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2021	2022	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	0	0	-

Aucune opération de renouvellement n'a eu lieu en 2022.

- **Les investissements**

Les opérations réalisées

sans objet

Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Travaux à prévoir à court ou moyen terme :

- Etude pour la sécurisation de l'alimentation en eau de la commune. Le problème sur le forage d'Alsting du début d'année 2020 nous a rappelé la nécessité de cette étude.

Le délégataire a engagé une campagne systématique de diagnostics sur les organes en mouvement et machines tournantes, pour l'ensemble des installations exploitées dans le cadre du contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable.

1.2.3. Indicateurs financiers

▪ Les tarifs

	Tarif au 1 ^{er} janvier 2022	Tarif au 1 ^{er} janvier 2023
Part Collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,1500 €	0,1500 €
Part Délégataire		
Frais d'accès		
Part fixe (€ HT/an)	61,94 €	63,76 €
Part proportionnelle (€ HT/m3)	1,1396 €	1,1732 €
Taxes et redevances		
TVA	5,5 %	5,5 %
Redevance prélèvement (€/m3)	0,0646 €	0,0901 €
Redevance pollution (€/m3)	0,3500 €	0,3500 €

▪ La facture d'eau 120 m3

	au 01/01/2022		au 01/01/2023		Evolution %
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Délégataire	61,94 €	61,94 €	63,76 €	63,76 €	2,94%
Consommation					
Part du Délégataire	1,1396 €	136,75 €	1,1732 €	140,78 €	2,95%
Part de la Collectivité	0,1500 €	18,00 €	0,1500 €	18,00 €	0,00%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0646 €	7,75 €	0,0901	10,81 €	39,48%
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,00%
Total HT		266,44 €		275,35 €	3,34%
TVA à 5,50%		14,65 €		15,14 €	3,34%
Total Eau potable TTC		281,09 €		290,49	3,34%

Prix TTC au m3 (pour 120 m3)	2,34 €	2,42 €	3,42%
-------------------------------------	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 290,49 TTC au 1^{er} janvier 2023.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	2021		2022		Evolution (%)
Collectivité	18,00 €	7%	18,00 €	6%	0,00 %
Délégataire	198,69 €	70%	204,54 €	71%	2,94 %
Taxes et redevances	64,40 €	23%	67,95 €	23%	5,51 %
TOTAL	281,09 €	100%	290,49 €	100%	3,34 %
Prix TTC au m3 (pour 120 m3)	2,34 €/m³		2,42 €/m³		3,42 %

1.2.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	<i>Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers</i>	2 086	2 057	-1,4%	
D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	<i>Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m³</i>	2,34€	2,42€	3,4%	
D 151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	<i>Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel</i>	1		-	
P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	<i>Nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année</i>	100,0%	100,0%	0,00%	
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques .	<i>Nombre de prélèvements / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année</i>	100,0%	50,0%	- 50,00%	
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80	0,0%	
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes venus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	91,6%	87,3%	-4,7%	
P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	2,30	3,43	49,1%	

Indicateur	Definition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
P106.3 Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	1,82	2,96	62,6%	
P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0	0	-	
P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	0,00%	0,00%	-	
P109.0 Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Abandons de créance annuels et montant versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	418	839	100,7%	
P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	0,00	3	100,0%	
P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	-	
P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	-			
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N+1	0,97%	1,46%	50,5%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,00	0,99	100,0%	

1.3. Territoire 3 : GROSBLIEDERSTROFF

1.3.1. Présentation générale du service

▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Territoire 3 : Grosbliederstroff (distribution)

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 1 672 abonnés soit environ 3 349 habitants.

▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1er mars 2012 prenant fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2021	2022	Evolution (%)
Nombre de clients	1 667	1 672	0,3%
Volumes facturés (hors vente en gros)	194 651	196 909	1,2%
Volume moyen facturé (m3/client)	116,7	117,8	1,4%

Sur l'année 2022, la consommation d'eau potable est en légère hausse de même que le nombre de clients.

▪ **Les ressources en eau**

Achat d'eau au Syndicat de Production d'Eau Potable de GROSBLIEDERSTROFF repris par la CASC le 1^{er} janvier 2020.

	2021	2022	Evolution (%)
Sources de Grosbliederstroff	223 574	239 247	7,0%

▪ **Le réseau de distribution**

Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 2 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de la commune. Leur capacité cumulée est de 1 000 m³ :

Nom	Capacité (en m ³)
Réservoir Côte des Vignobles R600	600
Réservoir RG1 – Notre Dame	400
Total	1 000

Le réseau et les branchements

	2021	2022	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	37,3	33,2	-11,0%
Nombre de branchements (y compris hors service)	1 386	1 393	0,5%

La diminution de la longueur totale du réseau est due à une réaffectation des conduites de la production sur le contrat principale de Sarreguemines.

1.3.2. Indicateurs techniques

▪ *Volumes mis en distribution*

(sur l'année civile)

	2021	2022	Evolution (%)
Volumes prélevés	0		-
Volumes importés	223 574	239 247	7,0%
Volumes exportés	0		-
Total volumes mis en distribution	223 574	239 247	7,0%

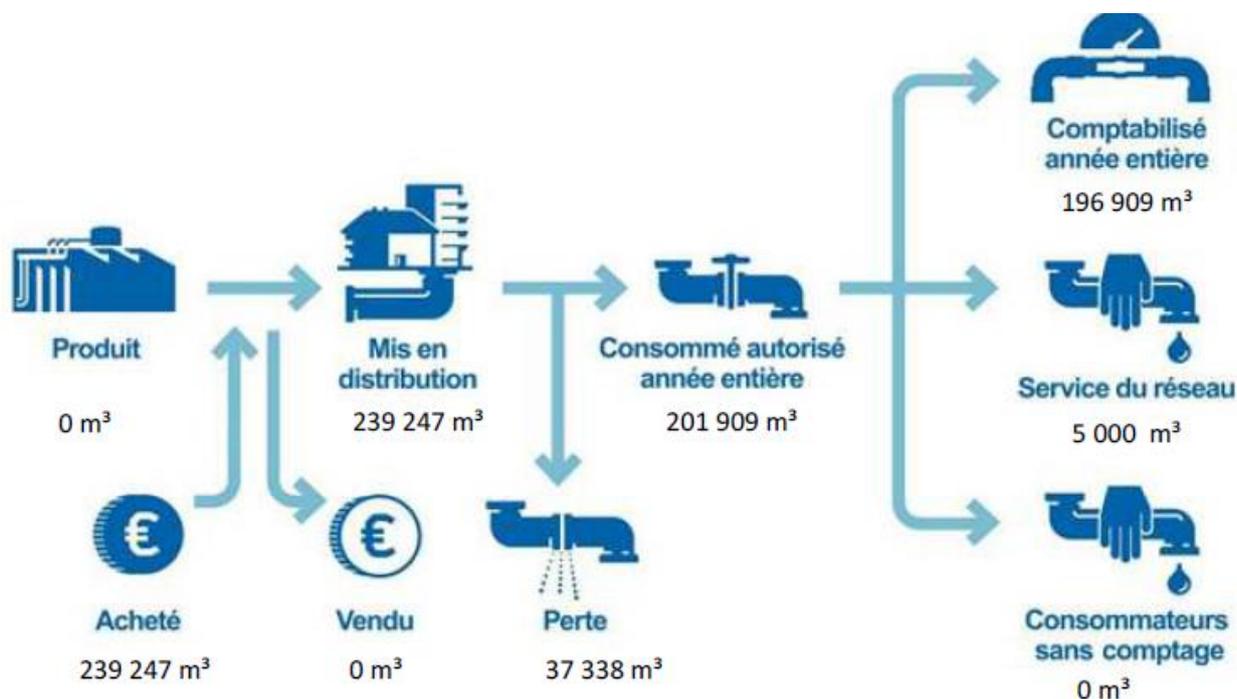
▪ *Volumes consommés et rendement*

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau diminue en 2022 avec 84,4% de rendement.

(365j)	2021	2022	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	223 574	239 247	7,0%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)	194 651	196 909	1,2%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage)	199 651	201 909	1,1%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	14,78	16,66	12,7%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	2,12	3,49	64,6%
Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	1,75	3,08	76,0%
Rendement Grenelle (=Vconsommés autorisé + Vvendu en gros]/[Vproduit + Vimporté])	89,3%	84,4%	-5,5%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	67,9%	68,33%	0,6%
Volumes pertes	23 923	37 338	56,1%

Synthèse des flux de volume



▪ La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2022, 401 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS et le délégataire 2022
Distribution	401
Total	401

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	10	2
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Taux de conformité	100%	100%

L'eau distribuée en 2022 présente 100% de conformité aussi bien au niveau des paramètres bactériologiques qu'au niveau des paramètres physicochimiques.

▪ **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2021	2022	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	21	13	-38,1%
<i>dont sur branchement</i>	4	5	25,0%
<i>dont sur canalisation</i>	1	0	-100,0%
<i>dont sur compteur</i>	16	8	-50,0%

Nettoyage des réservoirs

Le nettoyage des installations a été fait.

▪ **Les opérations de renouvellement**

Renouvellement des équipements électromécaniques

sans objet

Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2021	2022	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	193	106	-45,1%

Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2021	2022	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	0	0	-

Aucune opération de renouvellement n'a eu lieu en 2022.

Renouvellement de branchements

Deux branchements ont été renouvelés en 2022.

▪ Les investissements

Les opérations réalisées

sans objet

Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

sans objet

1.3.3. Indicateurs financiers

▪ Les tarifs

	Tarif au 1 ^{er} janvier 2022	Tarif au 1 ^{er} janvier 2023
Part Collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,1048 €	0,1048 €
Part Déléataire		
Frais d'accès		
Part fixe (€ HT/an)	32,28 €	34,74 €
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,9107 €	1,0027 €
Taxes et redevances		
TVA	5,5%	5,5%
Redevance prélèvement (€/m3)	0,0674 €	0,1393 €
Redevance pollution (€/m3)	0,3500 €	0,3500 €

▪ **La facture d'eau 120 m³**

	au 01/01/2022		au 01/01/2023		Evolution %
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Déléataire	32,28 €	32,28 €	34,74 €	34,74 €	7,62%
Consommation					
Part du Déléataire	0,9107 €	109,28 €	1,0027	120,32 €	10,10%
Part de la Collectivité	0,1048 €	12,58 €	0,1048 €	12,58 €	0,00%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0674 €	8,09 €	0,1393	16,72 €	106,67%
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,00%
Total HT		204,23 €		226,36 €	10,84%
TVA à 5,50%		11,23 €		12,45 €	10,86%
Total Eau potable TTC		215,46 €		238,81 €	10,84%
Prix TTC au m³ (pour 120 m³)		1,80 €		1,99 €	10,56%

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 238,81€ TTC au 1^{er} janvier 2023.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	au 01/01/2022		au 01/01/2023		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	12,58 €	5,84%	12,58 €	5,27%	0,00%
Déléataire	141,56 €	65,70%	155,06 €	64,93%	9,54%
Taxes et redevances	61,32 €	28,46%	71,17 €	29,8%	16,06%
TOTAL	215,46 €	100,00%	238,81 €	100,00%	10,84%
Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	1,80 €/m³		1,99 €/m³		3,45%

1.3.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Definition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	<i>Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers</i>	3 334	3 349	0,4%	
D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	<i>Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m³</i>	1,80	1,99	10,56%	
D 151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	<i>Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel</i>	1	1	-	
P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	<i>Nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année</i>	100,0%		0,00%	
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques .	<i>Nombre de prélèvements / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année</i>	100,0%		0,00%	
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80	0,0%	
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes venus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	89,3%	84,4%	-5,5%	
P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	2,12	3,49	64,6%	

Indicateur	Definition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
P106.3 Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	1,75	3,08	76,0%	
P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0	0	-	
P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	0,0%	0,0%	-	
P109.0 montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Abandons de créance annuels et montant versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	0	54,13		
P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	0,60	0,00	-100,0%	
P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	-	
P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	-	-	-	
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N+1	0,74%	0,82%	10,8%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,60	0,60	-	

1.4. Territoire 4 : SIE DE SARREINSMING REMELFING

1.4.1. Présentation générale du service

▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Territoire 4 : Sarreinsming et Rémelfing

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 1 198 abonnés soit environ 2 718 habitants.

▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 29 juin 2010 prenant fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2021	2022	Evolution (%)
Nombre de clients	1 184	1 198	1,2%
dont nombre de clients domestiques et assimilés	1 181	1 195	1,2%
Volumes facturés (hors vente en gros)	114 469	99 887	-12,7%
Volume moyen facturé (m3/client)	97	84	-13,4%

Sur l'année 2022, la consommation d'eau potable est en baisse et le nombre de clients est légèrement en hausse.

▪ **Les ressources en eau**

Forage de Sarreinsming et achat d'eau au Syndicat intercommunal des eaux de la région de Sarralbe

	2021	2022	Evolution (%)
Sarreinsming exhaure	122 984	94 170	-23,4%

- **Le réseau de distribution**

Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 2 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de deux communes. Leur capacité totale est de 570 m³ :

Nom	Capacité (en m ³)
Réservoir de Sarreinsming	350
Réservoir Remelfing	220
Total	570

Le réseau et les branchements

	2021	2022	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	24,25	24,65	1,6%
Nombre de branchements (y compris hors service)	1 074	1 080	0,6%

1.4.2. Indicateurs techniques

- **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

	2021	2022	Evolution (%)
Volumes prélevés	122 984	94 170	-23,4%
Volumes importés	30 619	51 789	69,1%
Volumes exportés			-
Total volumes mis en distribution	153 603	145 959	-5,0%

La diminution du volume prélevé sur le forage de Sarreinsming est due aux travaux de réfection du pont de Sarreinsming pendant lesquels Rémelfing était alimentée par l'achat d'eau de l'ex-Syndicat mixte des Eaux de la région de Sarralbe.

- **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

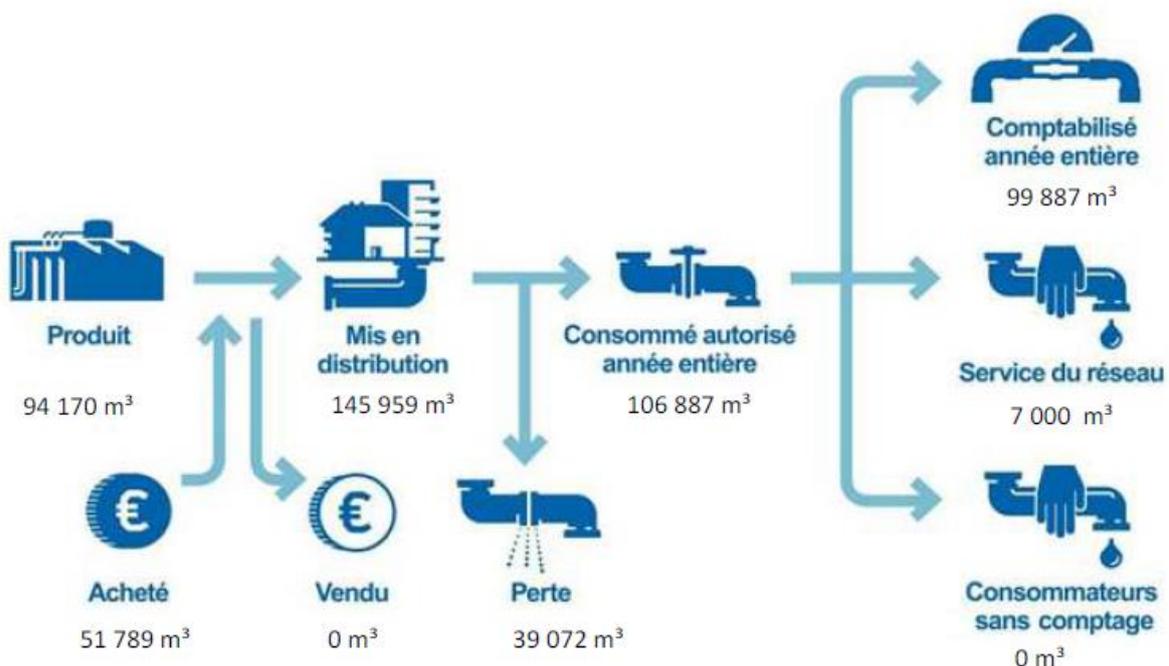
Le rendement du réseau diminue en 2022 avec 73,2% de rendement.

Une nouvelle fuite sur le refoulement entre la station de pompage et le réservoir a été localisée et réparée en 2022.

(365j)	2021	2022	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	153 603	145 959	-5,0%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)	114 469	99 887	-12,7%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Volume de service + V consommés sans comptage)	117 469	106 887	-9,0%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	13,27	11,88	-10,5%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	4,42	5,12	15,8%
Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	4,08	4,34	6,4%
Rendement Grenelle (= [Vconsommés autorisé + Vvendu en gros] / [Vproduit + Vimporté])	76,5%	73,2%	-4,3%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	67,65%	67,38%	-0,4%
Volumes pertes	36 134	39 072	8,1%

Volume de service du réseau : ajout de 4000m³ suite consommation par les gens du voyage installés sur le camp de Burgerbach de juillet à août 2022.

Synthèse des flux de volume



▪ **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2022, 1328 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité sur le territoire 4.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS et le délégataire 2021
Distribution	1 328
Total	1 328

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	13	5
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Taux de conformité	100%	100%

L'eau distribuée en 2022 présente 100% de conformité aussi bien au niveau des paramètres bactériologiques qu'au niveau des paramètres physicochimiques.

▪ ***L'exploitation et l'entretien des ouvrages***

Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2021	2022	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	25	54	116,0%
<i>dont sur branchement</i>	6	4	-33,3%
<i>dont sur canalisation</i>	8	3	-62,5%
<i>dont sur compteur</i>	11	45	309,1%
<i>dont sur équipement</i>	0	2	100,0%

Nettoyage des réservoirs

Le nettoyage des installations a été effectué.

▪ ***Les opérations de renouvellement***

Renouvellement des équipements électromécaniques

Sans objet

Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2021	2022	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	13	612	4 607,7%

Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2021	2022	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité (ml)	0	282	100,0%

Principales opérations réalisées par la Collectivité :

Renouvellement de la conduite du pont de Sarreinsming

Mise en place d'une purge en sortie du pont, côté Sarreinsming

Renouvellement des branchements

Aucun branchement n'a été renouvelé en 2022.

▪ **Les investissements**

Les opérations réalisées

Pose d'un nouveau surpresseur à Sarreinsming

Travaux de sécurisation du réservoir de Sarreinsming

Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Insuffisances à améliorer, travaux à prévoir à court ou moyen terme :

- Mettre en place un débitmètre de sectorisation entre SARREINSMING et REMELFING
- Prévoir un bouclage pour REMELFING entre la rue de Steinbach à SARREGUEMINES et la rue de Nancy à REMELFING
- Prévoir un bouclage entre la zone industrielle de SARREGUEMINES et la rue de Neunkirch à SARREINSMING

Le délégataire a engagé une campagne systématique de diagnostics sur les organes en mouvement et machines tournantes, pour l'ensemble des installations exploitées dans le cadre du contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable.

1.4.3. Indicateurs financiers

▪ **Les tarifs**

	Tarif au 1 ^{er} janvier 2022	Tarif au 1 ^{er} janvier 2023
Part Collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,8159 €	0,8159 €
Part Déléataire		
Part fixe (€ HT/an)	50,38 €	51,10 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	1,1557 €	1,1722 €
Taxes et redevances		
TVA	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m ³)	0,0788 €	0,0701 €
Redevance pollution (€/m ³)	0,3500 €	0,3500 €

▪ **La facture d'eau 120 m³**

	au 01/01/2022		au 01/01/2023		Evolution %
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Déléataire	50,38 €	50,38 €	51,10 €	51,10 €	1,43%
Consommation					
Part du Déléataire	1,1557 €	138,68 €	1,1722 €	140,66 €	1,43%
Part de la Collectivité	0,8159 €	97,91 €	0,8159 €	97,91 %	0,00%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0788 €	9,46 €	0,0701 €	8,41 €	-11,10%
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,00%
Total HT		338,43 €		340,08 €	0,49%
TVA à 5,50%		18,61 €		18,70 €	0,48%
Total Eau potable TTC		357,04 €		358,78€	0,49%

Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	2,98 €	2,99 €	0,34%
---	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 358,78 € TTC au 1^{er} janvier 2023.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	2022		2023		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	97,91 €	27%	97,91 €	27%	0%
Déléataire	189,06 €	53%	191,76 €	54%	1,43%
Taxes et redevances	70,07 €	20%	69,11 €	19%	-1,37%
TOTAL	357,04 €	100%	358,78 €	100%	0,49%
Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	2,98 €/m³		2,99 €/m³		0,34%

1.4.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	<i>Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers</i>	2 729	2 718	-0,4%	
D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	<i>Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m³</i>	2,98 €	2,99 €	0,3%	
D 151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	<i>Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel</i>	1	1	-	
P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	<i>Nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année</i>	100,0%	100,0%	0,00%	
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques .	<i>Nombre de prélèvements / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année</i>	100,0%	100,0%	0,00%	
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80	-	
P104.3 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes venus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	76,5%	73,2%	-4,3%	

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	4,42	5,12	15,8%	
P106.3 Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	4,08	4,34	6,4%	
P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,26	0,26	-	
P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée				
P109.0 montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Abandons de créance annuels et montant versés à un fonds de solidarité divisé par le volume facturé	0	35		
P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	0,84	3,34	297,6	
P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	-	
P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service				
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N+1	1,13%	0,84%	-25,7%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,84	0,0	-100,0%	

1.5. Territoire 5 : SARREGUEMINES

1.5.1. Présentation générale du service

▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Territoire 5 : Sarreguemines, l'ancien périmètre du SIE de la Blies et les anciennes régies intégrées au contrat de Sarreguemines : Bliesbruck, Lixing-lès-Rouhling, Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines, Grosbliederstroff (production), Zetting, Blies Ebersing, Blies Guersviller, Frauenberg, Sarreguemines totalité.

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 9 252 abonnés soit environ 27 482 habitants.

Rappel : Le périmètre de ce service a intégré au 1^{er} janvier 2020 Bliesbruck, Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines, Zetting, Lixing-lès-Rouhling et les ouvrages de production de l'ancien syndicat de production de Grosbliederstroff.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, intégration de l'ancien Syndicat de la Blies (Blies Ebersing, Blies Guersviller, Frauenberg, Sarreguemines totalité).

▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1^{er} juillet 2016 prenant fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2021	2022	Evolution (%)
Nombre de clients	9 195	9 252	0,6%
Volumes facturés (hors vente en gros)	1 888 925	1 898 843	0,5%
Volume moyen facturé (m3/client)	205,4	205,2	-0,1%

▪ **Les ressources en eau**

- Achat d'eau à SIER Sarralbe
- Quatre forages à SARREINSMING
- Forage de l'Abattoir à SARREGUEMINES
- Forage rue de Tenteling à SARREGUEMINES (WELFERDING)
- Forages Foldersviller 1 et 2

- Forages F1 et F2 à Alsting
- Forage de Bliesbruck
- Forage de Zetting
- Sources de Lixing

Volume prélevé

	2021	2022	Evolution (%)
La Sarre refoulement	1 627 929	1 682 302	3,3%
Welferding refoulement	154 265	180 170	16,8%
Forage Zetting	191 402	196 980	2,9%
Res600+décarb-SPEP Grosblie	388 712	393 567	-0,8%
Source Lixing les Rouhling	0	0	0%
Station traitement Bliesbruck	66 224	61 164	-7,6%
Station de Felpersviller 1	197 037	212 546	7,9%
Station de Felpersviller 2	315 152	314 821	-0,1%
TOTAL	2 940 721	3 041 550	3,4%

▪ **Le réseau de distribution**

Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 11 réservoirs qui assurent l'approvisionnement du territoire. Leur capacité est de 8 950 m³ :

Nom	Capacité 2022 (en m ³)
Réservoir de Welferding - Sarreguemines	1 500
Réservoir de Buchholz bas - Sarreguemines	3 000
Réservoir de Buchholz haut - Sarreguemines	300
Réservoir du Tirailleur - Sarreguemines	1 000
Réservoir – surpression – Blies-Guersviller	150
Réservoir de Bliesbruck	400
Réservoir de Wiesviller	400
Réservoir – Frauenberg	1 000
Réservoir - Felpersviller	750
Réservoir de Zetting-Wiesviller	300
Surpresseur Lixing les Rouhling	150
Total	8 950

Le réseau et les branchements

	2021	2022	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	198	225	13,6%
Nombre de branchements (y compris hors service)	8 182	8 216	0,4%

1.5.2. Indicateurs techniques

▪ **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

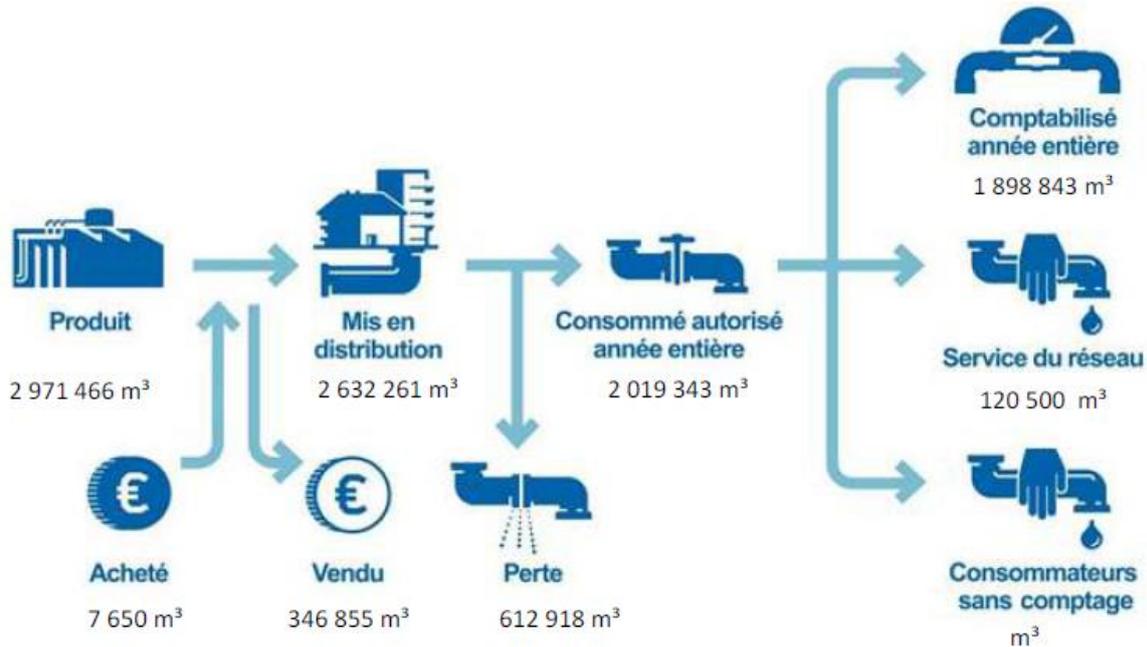
	2021	2022	Evolution (%)
Volumes prélevés	2 940 721	3 041 550	3,4%
Besoin des usines	57 530	70 084	21,8%
Volumes importés	13 049	7 650	-41,4%
Volumes exportés	329 134	346 855	5,4%
Total volumes mis en distribution	2 567 106	2 632 261	2,5%

▪ **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau diminue en 2022 avec 79,4% de rendement.

(365j)	2021	2022	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	2 567 106	2 632 261	2,5%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)	1 888 925	1 898 843	0,5%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage)	2 008 925	2 019 343	0,5%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	27,79	24,59	-11,5%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	12,22	8,93	-26,9%
Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	10,06	7,46	-25,8%
Rendement Grenelle (= [Vconsommés autorisé + Vvendu en gros] / [Vproduit + Vimporté])	80,7%	79,4%	-1,6%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	73,4%	70,8%	9,8%
Volumes pertes	558 181	612 918	44,7%

Synthèse des flux de volumes

▪ La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2022, 11 261 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS et le délégataire 2022
Distribution	11 261
Total	11 261

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	109	63
Nombre de prélèvements non conformes	1	13
Taux de conformité	99,08%	79,37%

L'eau distribuée en 2022 présente 99,08% de conformité au niveau des paramètres bactériologiques et 79,37% au niveau des paramètres physicochimiques. Sur le périmètre historique, 100% de conformité physico-chimique.

Les 13 dépassements physico-chimiques concernent la commune de Bliesbruck avec la problématique du plomb.

La non-conformité bactériologique concerne le prélèvement du 19/10/2022 à Grosbliederstroff, l'analyse de contrôle réalisée par la suite n'a pas confirmé ce résultat.

▪ **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2020	2021	2022	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	218	240	225	-6,3%
<i>dont sur branchement</i>	88	87	88	1,1%
<i>dont sur canalisation</i>	44	54	32	-40,7%
<i>dont sur compteur</i>	74	91	102	12,1%
<i>dont sur équipement</i>	12	8	3	-62,5%

Nettoyage des réservoirs

Le nettoyage des installations a été réalisé.

▪ **Les opérations de renouvellement**

Renouvellement des équipements électromécaniques

Forages Sarreinsming – Bâtiment

- Génie civil (rénovation)

Forage Abattoir – Contrôle de commande

- Armoire élec

Station de Welferding - Bâtiment

- Huisseries (rénovation)

Usine de déferrisation de la Sarre

- Armoire commande : Télésurveillance Sofrel S15 (rénovation)
- Bâtiment : portillon (rénovation)

Station Foldersviller 1

- Equipement hydraulique
- Limiteur de pression
- Armoire BT

Station Foldersviller 2

- Compresseur air lavage
- Armoire BT

Surpresseur Lilas Blies-Ebersing

- Surpresseur

Bâtiments – génie civil

- Remise en état GC – Fin de contrat

Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2020	2021	2022	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	298	636	626	-1,6%

Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2020	2021	2022	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	NR	300	610	

Renouvellement de 610 ml de conduites rue des Romains à Sarreguemines

▪ Les investissements

Les opérations réalisées

Mise en sécurité aux forages 1 et 2 à Alsting (ancien SIPEP Grosbliederstroff)

Mise en conformité des équipements collectifs de sécurité : stations SEB1 et SEB2, réservoir Blies-Schweyen

Remplacement conduite Pont des Alliés à Sarreguemines

Régulation de pression réseau station de Zetting pour isolement du réservoir de Wiesviller

Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Insuffisances à améliorer, travaux à prévoir à court ou moyen terme :

- Installation d'un réducteur de pression en regard rue d'Ipling
- Réhabilitation de la conduite DN 400 alimentant le site de Continental
- Renouvellement ou réhabilitation des conduites Cité de la Faïencerie
- Renouvellement ou rénovation de la canalisation de refoulement du surpresseur de l'usine de production
- Etude générale de sécurisation de l'alimentation de la zone industrielle
- Étude pour la sécurisation de l'alimentation en eau des communes limitrophes
- Étudier les interconnexions entre Sarreinsming et Sarreguemines, Rémelfing et Sarreguemines, Ipling et Sarreguemines et entre le SIE de la Blies et Sarreguemines

Projets à l'étude prévus par la CASC pour 2023

- Renouvellement réseau vétuste, à réaliser en coordination avec les travaux de voirie/enfouissement des réseaux secs programmés par les Communes.

Sarreguemines :

* rue Beau Site

* rue de Rouhling

• Qualité d'eau

· 79,4 % de conformité physico-chimique aux limites de qualité de l'eau distribuée Les dépassements concernent la commune de Bliesbruck avec la problématique du plomb.

· 99,1 % de conformité microbiologique aux limites de qualité de l'eau distribuée (ARS & délégataire).

• Bilan des productions (en m³) :

Usine de la Sarre	1 682 302
Usine de Welferding	180 170
Forage de Zetting	196 980
Source de Lixing lès Rouhling	0
EX-SPEP de Grosbliederstroff	393 567

Forage de Bliesbruck	61 164
Station de Felpersviller 1	212 546
Station de Felpersviller 2	314 821

- **Volumes vendus**

Tous clients 1 891 640 m³
 SIER de Sarralbe 8 462 m³
 Clients industriels 455 636 m³

- **Rendement de réseau :**

Le rendement global du contrat est de 79,4 %.

Il se décompose de la manière suivante :

Périmètre historique : 78,41%
 Périmètre ex-syndicat de Zetting : 61,5%
 Bliesbruck : 61,02%
 Périmètre Lixing les Rouhling : 77,72%
 Périmètre SIE de La Blies : 76,14%

- Evènements notables

· 32 fuites sur canalisations et 88 fuites sur branchements

De nombreuses fuites sont liées aux travaux du chauffage urbain.

Des fuites récurrentes sur la conduite de refoulement sortie du surpresseur de l'usine de production.
 Cette canalisation n'est plus utilisée actuellement.

- Travaux réalisés par le délégataire

· Branchements :

30 branchements ont été renouvelés.
 Veolia a procédé à l'installation de 34 branchements neufs.

· Les travaux de renouvellement électromécaniques sont indiqués à l'article 1.5.2.

1.5.3. Indicateurs financiers

- **Les tarifs**

	Tarif au 1 ^{er} janvier 2022	Tarif au 1 ^{er} janvier 2023
Part Collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,3580 €	0,3580 €
Part Délégitaire		
Frais d'accès		
Part fixe (€ HT/an)	49,46 €	51,68 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,7437 €	0,7772 €
Taxes et redevances		
TVA	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m ³)	0,0930 €	0,0844 €
Redevance pollution (€/m ³)	0,3500 €	0,3500 €

▪ **La facture d'eau 120 m³**

	au 01/01/2022		au 01/01/2023		Evolution %
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Déléataire	49,46 €	49,46 €	51,68 €	51,68 €	4,49%
Consommation					
Part du Déléataire	0,7437 €	89,24 €	0,7772 €	93,26 €	4,50%
Part de la Collectivité	0,3580 €	42,96 €	0,3580 €	42,96 €	0,00%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0930 €	11,16 €	0,0844 €	10,13 €	-9,23%
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,00%
Total HT		234,82 €		240,03 €	2,22%
TVA à 5,50%		12,92 €		13,20 €	2,17%
Total Eau potable TTC		247,74 €		253,23 €	2,22%

Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	2,06 €	2,11 €	2,43%
---	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 253,23 € TTC au 1^{er} janvier 2023.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	2022		2023		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	42,96 €	17%	42,96 €	17%	0%
Déléataire	138,70 €	56%	144,94 €	57%	4,50%
Taxes et redevances	66,08 €	27%	65,33 €	26%	-1,1%
TOTAL	247,74 €	100%	253,23 €	100%	2,22%
Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	2,06 €/m³		2,11 €/m³		2,43%

1.5.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Definition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	<i>Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers</i>	27 752	27 482		
D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	<i>Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m³</i>	2,06 €	2,11 €	2,43%	
D 151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	<i>Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel</i>	1j	1j		
P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	<i>nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année</i>	99,0%	99,1%	0,1%	
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques .	<i>nombre de prélèvements / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année</i>	80,0%	79,4%	-0,75%	Problème du plomb sur l'eau du forage de Bliesbruck
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	85	85	0,0%	
P104.3 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes venus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	80,7%	79,4%	-1,6%	A partir de 2021, le rendement global avait baissé suite à l'intégration du SIE de la Blies qui avait un rendement de l'ordre de 75%
P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	12,22	8,93	-27,0%	

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
P106.3 Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	10,06	7,46	-25,8%	
P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,04	0,05%	25%	
P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80%	80%		
P109.0 montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Abandons de créance annuels et montant versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	692	1 203	73,8%	
P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	0,54	0,54	0 ,0%	
P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	-	
P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	-			
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N+1	1,01%	1,18%	16,8%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,44	0,76	72,7%	

1.6. Territoire 6 : Syndicat Mixte des Eaux de la région de SARRALBE

1.6.1. Présentation générale du service

▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de SARRALBE a été transformé en Syndicat mixte à compter du 1^{er} janvier 2020.

Il se compose des membres suivants :

- la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences pour les communes de Ernestviller, Grundviller, Guebenhouse, Hambach, Hazembourg, Hilsprich, Holving, Kappelkinger, Le Val de Gueblange, Neufgrange, Puttelange aux Lacs, Remering lès Puttelange, Richeling, Saint Jean Rohrbach, Sarralbe, Siltzheim, Willerwald, Wittring, Woustviller

- les communes de Herbitzheim et Keskastel (hors territoire CASC) situées dans département du Bas-Rhin.

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 12 453 abonnés soit environ 29 092 habitants.

A compter du 01/01/2022, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences exerce la compétence « eau potable » sur les 19 communes situées son territoire, et sur les communes de Herbitzheim et Keskastel par convention de gestion.

Le Syndicat mixte des Eaux de la région de Sarralbe a été dissous par arrêté inter-préfectoral du 22/02/2022.

▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1^{er} janvier 2009 prenant fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2021	2022	Evolution (%)
Nombre de clients	12 387	12 453	0,5%
Volumes facturés (hors vente en gros) m3	1 405 275	1 431 169	1,8%
Volume moyen facturé (m3/client)	113,4	114,9	1,3%

Sur l'année 2022, la consommation d'eau potable est en légère hausse et le nombre de clients augmente très légèrement.

▪ **Les ressources en eau**

Le SMERS dispose de deux unités de production sur son territoire.

Volume prélevé en m³

	2021	2022	Evolution (%)
Usine de Sarralbe	195 448	213 769	9,4%
Forages 1bis Wittring	643 061	605 385	-5,9%
Forage 2bis Wittring	849 370	790 950	-6,9%
Forage 3 Wittring	733 692	705 959	-3,8%
Achat d'eau Sarreguemines	12 949	8 462	-34,7%
Total	2 434 520	2 324 525	-4,5%

▪ **Le réseau de distribution**

Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 8 réservoirs et/ou château d'eau qui assurent l'approvisionnement du territoire. Leur capacité totale s'élève à 4 250 m³ et se répartissent comme suit :

Nom	Capacité (en m³)
Réservoir. Ernestviller R5	500
Réservoir Guebenhouse R7	150
Réservoir Herbitzheim R1	1000
Réservoir Hilsprich R4	500 (hors service)
Réservoir Sarralbe R2	600
Réservoir Neufgrange R6	500
Réservoir Remering R3	600
Réservoir Wittring R11	400
Total	4 250

Le réseau et les branchements

	2021	2022	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	364	369	1,3%
Nombre de branchements (y compris hors service)	12 721	12 788	0,5%

1.6.2. Indicateurs techniques

▪ Volumes mis en distribution

(sur l'année civile)

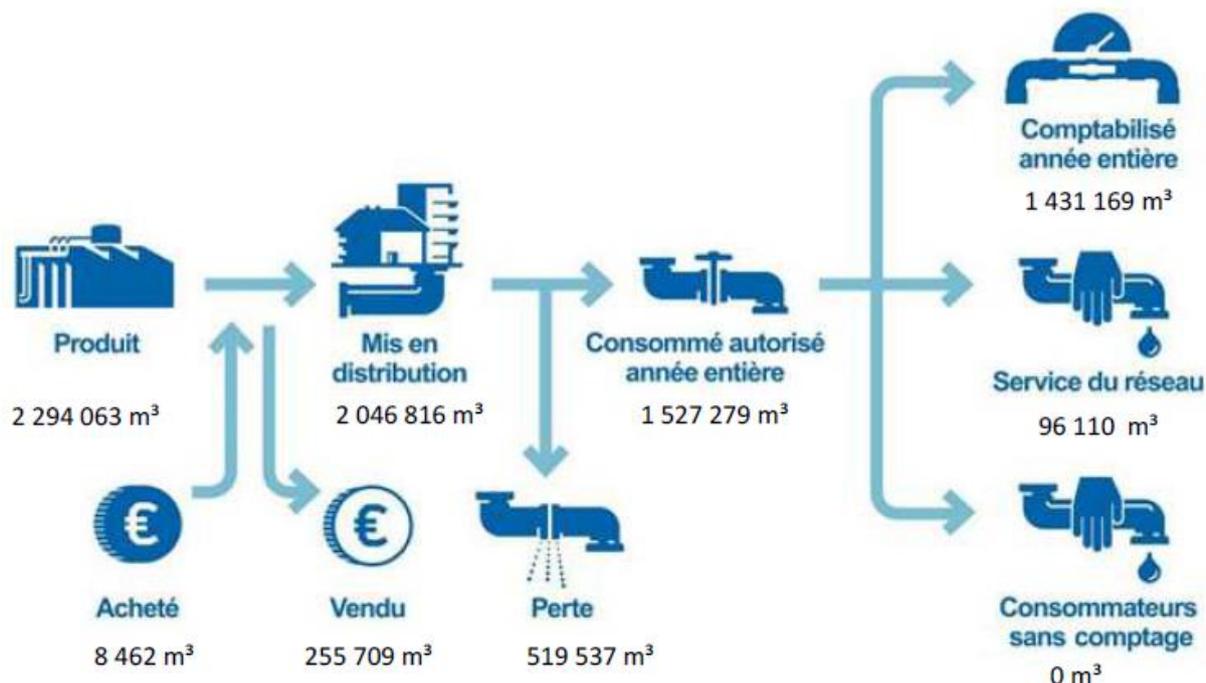
	2021	2022	Evolution (%)
Volumes prélevés	2 421 571	2 316 063	2,1%
La Sarre	195 448	213 769	9,4%
Wittring 1bis	643 061	605 385	-5,9%
Wittring 2bis	849 370	790 950	-6,9%
Wittring 3	733 692	705 959	-3,8%
Besoin des usines	22 040	22 000	-0,2%
Volumes importés	12 949	8 462	-34,7%
Volumes exportés	268 720	255 709	-4,8%
Total volumes mis en distribution m3	2 143 760	2 046 816	-4,5%

▪ Volumes consommés et rendement

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

(365j)	2021	2022	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	2 143 760	2 046 816	-4,5%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements) m3	1 405 275	1 431 169	1,8%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage) m3	1 498 775	1 527 279	1,9%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	11,28	11,34	0,5%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	5,55	4,57	-17,7%
Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	4,85	3,86	-20,4%
Rendement Grenelle (= [Vconsommés autorisés + Vvendu en gros] / [Vproduit + Vimporté])	73,3%	77,4%	5,6%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	67,6%	67,65%	-0,3%
Volumes pertes	644 985	519 537	--19,4%

Le rendement du réseau s'est amélioré en 2022 avec une hausse de 5,6% pour un taux de 77,4%.

Synthèse des flux de volume

- **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2022, 7 244 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS et le délégataire 2022
Distribution	7 244
Total	7 244

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	71	17
Nombre de prélèvements non conformes	0	1
Taux de conformité	100%	94,12%

L'eau distribuée en 2022 présente un taux de conformité de 100% au niveau du paramètre bactériologique, et de 94,12% au niveau du paramètre physico-chimique.

▪ *L'exploitation et l'entretien des ouvrages*

Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2021	2022	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	312	297	-4,8%
<i>dont sur branchement</i>	126	103	-18,3%
<i>dont sur canalisation</i>	52	76	46,2%
<i>dont sur compteur</i>	126	112	-11,1%
<i>dont sur équipement</i>	8	6	-25,0%

La recherche de fuites regroupe :

- La recherche de fuites par acoustique et par corrélation,
- Le suivi des volumes mis en distribution

Nettoyage des réservoirs

Les nettoyages intérieur et extérieur des installations ont été réalisés.

▪ *Les opérations de renouvellement*

Renouvellement des équipements électromécaniques

Bâche de Wittring

- Caillebotis (rénovation)

Wittring Forage 3

- Hydraulique station

Réservoir Herbitzheim

- Hydraulique réservoir

Station d'alerte Keskastel

- Relevage eau brute : pompe flygt
- divers appareillages : sonde hydrocarbure et transmetteur

Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2021	2022	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	864	644	-25,5%

Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2021	2022	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité (ml)	3 933	1330	-66,1%

Principales opérations réalisées par la Collectivité en 2022 :

- Travaux de renouvellement sur réseau d'eau potable :

- Sarralbe secteur Nord-Ouest : rue de la Forêt sur 225ml, rue des Hirondelles et rue des Fauvettes sur 515ml
- Holving : rue de la Source sur 590ml

- Travaux d'extension du réseau d'eau potable

- Holving : impasse des Prés
- Puttelage aux Lacs : rue Jean Moulin
- Herbitzheim : lotissement Woog 3^{ème} tranche

- Autres travaux

- Réservoir R5 à Ernestviller : mise en place d'un assécheur

- Renouvellement de branchements (fuites répétitives, état vétuste)

- 24 branchements ont été renouvelés

Renouvellement des branchements

Renouvellement de 38 branchements dans le cadre d'opérations groupées. 75 renouvellements sont à la charge du délégataire comme le prévoit le contrat de DSP. Le reliquat de 37 branchements est imputé pour l'exercice 2023.

▪ *Les investissements*

Les opérations réalisées

sans objet pour 2022.

Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Insuffisances à améliorer, travaux à prévoir à court ou moyen terme :

- Réhabilitation du réservoir de Neufgrange (reprise du génie civil).
- Installation de clapets sur les vidanges des réservoirs qui en sont dépourvues (suite à la visite de l'ARS).
- Suite à l'incident de janvier 2018 : installation d'inverseurs d'alimentation électrique aux forages et à la bache de Wittingring

- Etude de la sécurisation de la zone Europôle.
- Renouvellement de la conduite entre le réservoir du Knopp de Sarralbe, et Holving (conduite actuellement fermée).
- Afin d'améliorer le rendement de réseau durablement, Veolia propose de renforcer le programme de renouvellement des conduites, selon un plan pluriannuel, en tenant compte de la localisation des fuites.

Le délégataire a engagé une campagne systématique de diagnostics sur les organes en mouvement et machines tournantes, pour l'ensemble des installations exploitées dans le cadre du contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable.

Le délégataire a ainsi démarré le diagnostic des équipements concernés à compter de mai 2019 et évalué les éventuels travaux de mise en conformité et de sécurisation.

Projets à l'étude prévus par la CASC pour 2023

- Renouvellement réseau vétuste, à réaliser en coordination avec les travaux de voirie/enfouissement des réseaux secs programmés par les Communes.

* Grundviller : rue de Hambach

* Kappelkinger : rue Saint Jacques, rue de l'Ecole

* Le Val de Gueblange annexe Audviller : ruelle Ronde, rue de la Forêt

- Extension réseau

Richeling : lotissement Petite Reine

Grundviller : lotissement Buehl 3^{ème} tranche

1.6.3. Indicateurs financiers

▪ Les tarifs

	Tarif au 1 ^{er} janvier 2022	Tarif au 1 ^{er} janvier 2023
Part Collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		
tranche 0 à 20m ³ /semestre	0,3540 €	0,3788 €
tranche 21 à 200m ³ /semestre	0,8540 €	0,9137 €
Part Délégataire		
Part fixe (€ HT/an)	48,80 €	50,72 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		
tranche 0 à 20m ³ /semestre	0,5117 €	0,5318 €
tranche 21 à 200m ³ /semestre	1,2537 €	1,3030 €
Taxes et redevances		
TVA	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m ³)	0,0689 €	0,0846 €
Redevance pollution (€/m ³)	0,3500 €	0,3500 €
Voies navigables de France	0,0058 €	0,0059 €

▪ **La facture d'eau 120 m³**

	au 01/01/2022		au 01/01/2023		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Déléataire	48,80 €	48,80 €	50,72 €	50,72 €	3,93%
Consommation					
Part du Déléataire					
tranche 0 à 20m ³ /semestre	0,5117 €	20,47 €	0,5318 €	21,27 €	3,91%
tranche 20m ³ /semestre	1,2537 €	100,30 €	1,3030 €	104,24 €	3,93%
Part de la Collectivité					
tranche 0 à 20m ³ /semestre	0,3540 €	14,16 €	0,3788 €	15,15 €	7,00%
tranche 20 à 200m ³ /semestre	0,8540 €	68,32 €	0,9137 €	73,10 €	7,00%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0689 €	8,27 €	0,0846 €	10,15 €	22,73%
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,00%
Voies Navigables de France	0,0058 €	0,70 €	0,0059 €	0,71 €	1,43%
Total HT		303,02 €		317,34 €	4,72%
TVA à 5,50%		16,67 €		17,45 €	4,68%
Total Eau potable TTC		319,69 €		334,79 €	4,72%

Prix TTC au m3 (pour 120 m3)	2,66 €	2,79 €	4,89%
-------------------------------------	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 334,79 € TTC au 1^{er} janvier 2023 soit une hausse de 4,89% par rapport à l'année précédente.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	2022		2023		Evolution (%)
	Montant	%	Montant	%	
Collectivité	82,48 €	26%	88,25 €	26%	7,00%
Déléataire	169,57 €	53%	176,23 €	53%	3,93%
Taxes et redevances	67,64 €	21%	70,31 €	21%	3,95%
TOTAL	319,69 €	100%	334,79 €	100%	4,72%
Prix TTC au m3 (pour 120 m3)	2,66 €/m³		2,79 €/m³		4,89%

1.6.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Definition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	<i>Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers</i>	29 270	29 092	-0,6%	
D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	<i>Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m³</i>	2,66 €	2,79 €	4,9%	
D 151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	<i>Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel</i>	1	1	-	
P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	<i>Nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année</i>	100,0%	100,0%	0,00%	
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.	<i>Nombre de prélèvements / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année</i>	100,0%	94,1%	-5,9%	
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	85	85	0,0%	
P104.3 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes venus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	73,3%	77,4%	5,6%	
P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	5,55	4,57	-17,7%	
P106.3 Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	4,85	3.86	-20,4%	

Indicateur	Definition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,69	0,69		
P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80%	80%	-	
P109.0 Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Abandons de créance annuels et montant versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	677	2 085	208,0%	
P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	4,44	4,58	3,15%	
P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	-	
P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	-			
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N+1	0,99	1,43%	44,4%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,48	0,16	-66,7%	

1.7. Fin de contrat des délégations de service public Eau Potable 31/12/2023

Dans le cadre du renouvellement des cinq contrats Eau Potable au 01/01/2024, des opérations de fin de contrat seront à engager en 2023 par le délégataire.

Ces opérations concernent des travaux d'entretien et de renouvellements qui restent à réaliser par le délégataire et qui seront déterminés dans le cadre des visites d'ouvrages à réaliser début 2023. Ces opérations portent sur :

- les équipements
- les vannes
- les branchements.

1.8. Le bilan énergétique du patrimoine SARREGUEMINES

	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021 / 2022 en %
Energie relevée consommée (kWh)	2 033 048	1 897 100	1 664 000	2 289 143	2 775 638	21,2%
Pm SIE de la Blies		433 110	412 783	Intégré dans SGM	Intégré dans SGM	
Surpresseur	22 292	25 096	30 859	32 292	23 516	-27,2%
Surp. Zone Industrielle Sarreguemines	14 074	19 028	17 407	17 196	13 993	-18,6%
Surp. Lilas – Blies Eber.	8 218	6 068	7 652	9 826	6 879	-30,0%
Surp. Lixing les Rouhling			5 800	5 270	2 644	-49,8%
Autres installations eau	515 475	489 049	209 344	193 735	222 879	15,0%
Sarreinsming Forages	515 475	489 049	209 344	193 735	222 879	15,0%
Installation de reprise, de pompage			-	394 582	357 112	-9,5%
Station SPEP Grosblie			-	394 582	357 112	-9,5%
Installation de captage	43 197	32 443	67 365	244 347	560 628	129,4%
Forage Abattoir	43 197	32 443	67 365	66 849	42 234	-36,8%
Forage 2 SPEP Grosblie			-	93 907	304 266	
F1/R600/Déféri- SPEP Grosblie			-	83 591	214 128	
Installation de production	1 339 467	1 249 827	1 251 928	1 318 153	1 488 609	12,9%
Forage Zetting			-	47 755	154 616	
La Sarre refoulement	861 995	697 777	744 506	747 622	743 678	-0,5%
Réservoir 600 SPEP Grosblie			-	25 451	51 830	103,6%
Station Foldersviller 1	129 299	141 941	141 362	304 452	320 805	5,4%
Station Foldersviller 2	190 029	232 801	212 044	NR	NR	
Station traitement Bliesbruck			-	41 471	39 843	-3,9%
Welferding Refoulement	158 144	177 308	154 016	151 402	177 837	17,5%
Réservoir ou château d'eau	112 617	100 685	104 504	106 034	122 894	15,9%

Rés. Buchholz haut	59 466	48 385	52 779	53 447	51 596	-3,5%
Rés. Suppression 150m ³ Blies Guersviller	21 855	19 659	19 861	20 850	17 723	-15,0%
Rés. Suppression 1000m ³ Frauenberg	18 141	22 407	22 308	21 086	17 713	-16,0%
Rés. 750m ³ Foldersviller	13 155	10 234	9 556	9 517	8 300	-12,8%
Rés. de Welferding				813	746	-8,2%
Rés. du Buchholz bas				321	410	27,7%
Rés. de Wiesviller					25 596	
Rés. Zetting-Wiesviller					810	

SARREINSMING-REMELFING

	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022 %
Energie relevée consommée (kWh)	86 414	81 955	62 121	78 577	77 123	-1,9%
Installation de reprise, de pompage	14 083	13 984	4 862	11 267	23 748	110,8%
Surpresseur Remelfing, rue des Roses					12 548	
Surpresseur Rémelfing	14 083	13 984	4 862	11 267	11 200	-0,6%
Installation de production	72 331	67 971	57 259	67 310	38 627	-42,6%
Sarreinsming Exhaure	72 331	67 971	57 259	67 310	38 627	-42,6%
Réservoir				11 038	14 748	33,6%
réservoir Sarreinsming				11 038	14 748	

Commentaire : Ajout d'un nouveau surpresseur rue des Roses en 2022

ROUHLING

	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022 %
Energie facturée consommée (kWh)	435	393	444	421	451	7,1%

SARRALBE

	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022 %
Energie relevée consommée (kWh)	1 672 770	1 705 990	1 807 777	1 749 182	1 677 609	-4,09%
Surpresseur	1 109	2 353	6 319	10 224	3 942	-61,4%
Woustviller	475	1 472	1 303	1 257	726	-42,2%
Rotherspitz	634	881	5 016	8 967	3 216	-64,1%
Autres installations eau	812 463	789 363	840 679	814 034	790 669	-2,9%
Bâche Wittring + pompage	812 463	789 363	840 679	814 034	790 669	-2,9%
Installation de production	716 223	751 872	753 125	755 482	738 663	-2,2%
La Sarre	125 635	154 023	185 218	212 026	212 780	0,4%
Forage 1bis Wittring	37 446	44 179	58 996	56 475	69 435	22,9%
Forage 2bis Wittring	330 929	312 811	278 341	279 693	258 565	-7,6%
Forage 3 Wittring	222 213	240 859	230 570	207 288	197 883	-4,5%
Réservoir ou château d'eau	142 975	162 402	207 654	169 442	144 335	-14,8%
res. R5 Ernestviller	25 321	44 091	80 115	34 180	33 382	-2,3%
res. R7 Guebenhouse	9 877	8 401	9 346	8 967	6 831	-23,8%
res. R1 Herbitzheim	40 481	39 536	37 456	37 181	24 649	-33,7%
res. R4 Hilsprich	396	473	210	235	198	-15,7%
res. R2 Knopp Sarralbe	66 900	69 901	80 527	88 879	79 275	-10,8%

On peut noter :

- une hausse de 0,4% de la consommation énergétique sur l'usine de la Sarre pour une hausse des volumes produits de 11%
- une hausse de 22,9% de la consommation énergétique sur le forage 1bis malgré une baisse de 5,9% des volumes produits
- une baisse de 2,3% de la consommation énergétique du pompage d'Ernestviller avec une hausse de 9,4% du volume pompé
- une baisse de 23,8% de la consommation énergétique du réservoir de Guebenhouse (avec suppression) avec une baisse de 7,3% du volume pompé.
- une baisse de 33,7% de la consommation énergétique du réservoir de Herbitzheim avec une baisse de 15% du volume pompé.

1.9. Le budget annexe eau potable

Les recettes d'exploitation

Recettes	2021 en €	2022 en €
Recettes d'exploitation	1 229 286,52	2 450 224,30
- Travaux		
- Surtaxe eau potable C/7068	702 810,60	2 193 991,31
- location diverses équipements techniques C/7083	102 912,37	90 411,89
- remboursement de frais C/7087	18 643,76	
- autres produits de gestion courante C/75	60 816,70	21 403,20
- autres produits d'activités annexes C/7088		2 960,55
- produits financiers C/7688	20,60	6,32
- produits exceptionnels C/77	336 722,63	138 676,82
- reprise sur provisions C/78	3 124,24	0,00
- Autres		
- Remboursement		
- Atténuations de charges C/013	4 235,62	2 774,21
Subventions d'exploitation C/74	34 388,37	0,00
TOTAL	1 263 674,89	2 450 224,30

La forte augmentation des recettes liées à la surtaxe eau potable est due à l'intégration de l'ex SMERS Sarralbe.

Les investissements engagés en 2022

Investissements réalisés en 2022	Montant total €HT
frais études	2.260,00
frais d'insertion	1.564,00
Aménagement bâtiment d'exploitation	25.277,15
Renouvellement branchements isolés	123.094,25
Renouvellement branchements sur opérations groupées (travaux 2021 payés année N+1)	116.140,89
travaux réseaux (C/21531)	270.353,79
travaux réseaux immo en cours (C/2315)	197.148,38
autres	12.295,30
constructions	22.334,36
TOTAL	770 467 €

Commentaire : Forte augmentation liés notamment à l'intégration de l'ex SMERS Sarralbe : ajout des renouvellements des branchements sur opérations groupées (canalisation principale et branchement), renouvellement des branchements isolés (plusieurs fuites)

Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre	373 474,66	404 746,19
Montant remboursé durant l'exercice	109 570,31	113 249,83
- dont en capital	97 126,95	101 653,91
- dont en intérêts	12 443,36	11 595,92

Amortissements

Durant l'exercice, la Collectivité a réalisé les amortissements suivants :

Amortissements	Montant amorti en 2022
Amortissement global	2 075 416,47
Subventions	524 938,37
TOTAL	2 600 354,84

Opérations de coopération décentralisée

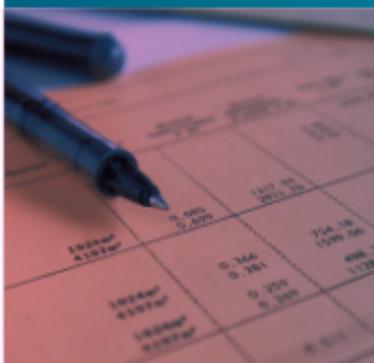
La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (*article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Édition mars 2023
CHIFFRES 2022

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

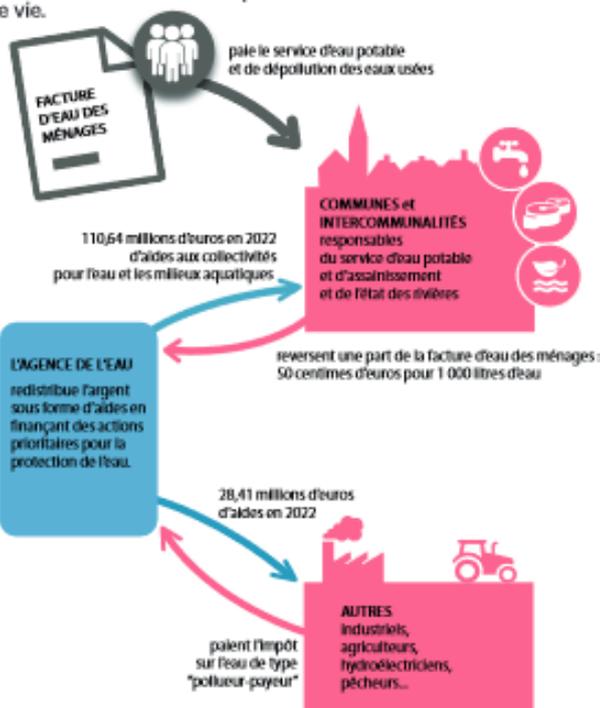
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de 4,08 euros TTC par m³ (SDFEA - données agrégées disponibles - 2020).

www.services.eaufrance.fr/docs/SDFEA_villesmpt



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1002 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/tpqs/vos-questions>

Ed. mars 2023

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 164,79 millions d'euros dont plus de 138 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



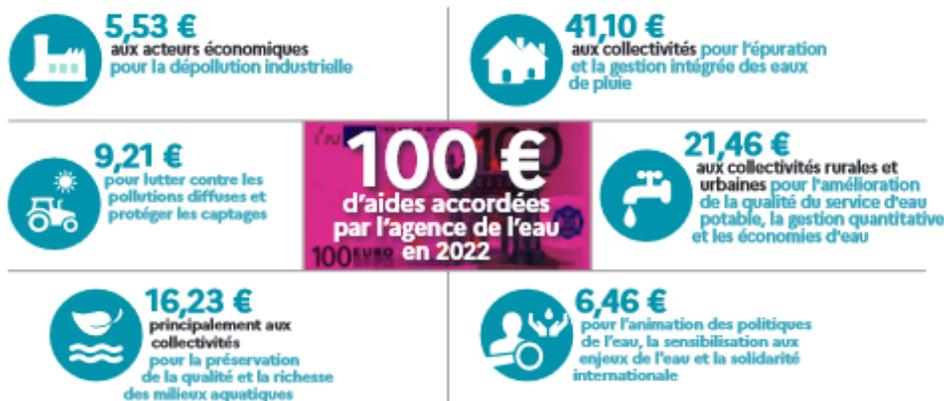
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



En 2022, près de 137,05 millions d'euros d'aides, soit 62 % des aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

2

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2022

L'année 2022 marque la quatrième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2022...



CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 62 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse est consacré au changement climatique en 2022 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

au travers des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le Comité de bassin Rhin-Meuse a adopté à l'unanimité, le 18 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de notre cadre de vie.



>>> eau-rhin-meuse.fr > documents de planification

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'eau et de l'assainissement

3

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
 Rozérieulles - BP 30019
 57161 Moulins-lès-Metz cedex
 Tél. 03 87 34 47 00
 agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

➔ Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

Réalisation : A.E.L.E.C.I.C et A.E.R.M. (CCMA) • avril 2023 • Imprimé sur papier PEFC®
 Crédits : photos : l'agence de l'eau - illustrations : O tempo et Jean-Louis Aubert



Retrouvez toutes les ressources sur le site <https://www.lesagencesdeleau.fr/comprendre-apprendre-agir-pour-leau>

Nouveaux podcasts ➔ bit.ly/Podcasts-Eau

